

Royaume du Maroc

Agence de Développement Social



RAPPORT D'ACTIVITES 2007



SOMMAIRE

I. Présentation de l'Agence.....	3
1. Mission de l'Agence	3
2. Stratégie 2005-2010.....	3
3. Sources de financement de l'agence.....	3
II.Mécanismes de financement	4
1. Le Fonds de développement local.....	4
2. Les Caisses Solidaires de Développement (CSD)	5
3. Les caisses villageoises.....	6
III. Renforcement des capacités des acteurs locaux.....	7
.1 Appui financier et technique à la réalisation des projets de renforcement des capacités des acteurs locaux	7
2. Appui à la réalisation des Diagnostics Territoriaux Participatifs (DTP).....	7
3. Rencontres et ateliers de formation et d'information au profit des acteurs locaux	8
4. Visites de suivi de réalisation des projets	8
.5 Participation de l'agence dans les manifestations externes dans le domaine de développement local ..	9
6. Projet d'institutionnalisation d'une culture égalitaire entre les hommes et les femmes dans les organisations, les projets et les programmes appuyés par l'Agence de Développement Social	9
.7 Programme de renforcement des capacités des acteurs locaux et appui aux initiatives communautaires (Takwia).....	9
IV. Activités Génératrices de Revenus et créatrices d'emploi	10
.1 Appui financier et technique pour la réalisation des activités génératrices de revenus.....	10
.2 Fonds Régional de Promotion de l'Emploi dans la Région de Marrakech – Tensift –Al haouz (FREPE)	10
3. Projet arganier pour l'amélioration des conditions de travail de la femme rurale et la gestion durable de l'huile d'argan dans les zones du sud-ouest du pays	11
4. Projet du Tourisme Rural.....	12
.5 Projets de Fonds d'Appui aux Collectivités Traditionnelles (F.A.C.T).....	13
6. Programme National d'Appui au Développement des Maisons d'Energie en milieu rural.....	14
7. Programme de lutte contre la désertification et la pauvreté dans l'Oasis de Tafilalt	14
8. Programme de Remise en état des fonctions environnementales, intégrité écologique et services socio-économiques des domaines forestiers du Moyen Atlas	15
9. Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial	15
V.Développement social Urbain : Accompagnement social des projets de lutte contre l'habitat insalubre.....	16
VI. Appui au développement humain et l'accès aux services sociaux de base.....	17
.1 Appui aux secteurs sociaux.....	17
.2 Projet d'espace de dialogue des jeunes pour un Maroc possible	17
.3 Projet de l'école citoyenne.....	18
4. Projet espace de citoyenneté des jeunes.....	19
5. Projet de développement du préscolaire dans une région pilote : Région Chaouia Ourdigha.....	19
VII. Autres activités et réalisations	20
1. Formation et renforcement des capacités des cadres de l'ADS	20
2. Audit financier de l'Agence.....	20
3. Mission de simplification des procédures de l'ADS.....	20
4. Audit des projets appuyés par l'ADS.....	20
5. Etude d'évaluation d'impact des projets appuyés par l'ADS.....	21
6. Couverture de tout le territoire par les Coordinations Régionales	21

I. Présentation de l'Agence

1. Mission de l'Agence

L'Agence de Développement Social est un établissement public qui a pour mission fondamentale, de participer à la lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale à travers l'appui financier et technique aux projets de développement durable selon une approche participative, partenariale et de proximité. L'action de l'agence est complémentaire au dispositif mis en place par l'Etat.

Grâce, d'une part, à la mise en place d'une gestion rigoureuse, axée sur les résultats et assise sur les valeurs fondamentales du développement humain durable, et d'autre part, sur une implantation régionale, des équipes jeunes et motivées et une approche partenariale, l'ADS a pu appuyer des programmes et des projets de développement notamment dans les secteurs prioritaires suivants :

- La promotion et le développement des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois ;
- L'amélioration des conditions de vie des populations cibles ;
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux de développement.

2. Stratégie 2005-2010

Grâce au suivi et à l'évaluation de l'expérience acquise sur le terrain pendant les quatre premières années de son existence, l'Agence de Développement Social a mis en place une nouvelle stratégie pour la période 2005-2010. Cette stratégie a été recadrée durant l'année 2005 pour permettre à l'agence de s'inscrire efficacement dans l'INDH, conformément à la philosophie et à la démarche que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a tracé dans le Discours du 18 mai 2005, et en application des orientations gouvernementales relatives à la convergence des actions des différents intervenants publics.

Cette stratégie nouvelle s'articule autour de 3 axes principaux :

- Appui aux acteurs locaux à travers le renforcement du capital humain et social pour leur assurer un rôle plus important dans leurs territoires et domaines d'intervention et le renforcement du processus de décentralisation dans l'optique de garantir une bonne gouvernance locale ;
- Développement et appui aux activités génératrices de revenus et créatrices d'opportunités d'emploi et proposition d'une alternative aux activités traditionnelles tout en adoptant une approche englobant l'ensemble des étapes allant de la production à la commercialisation ;
- Appui et renforcement de l'intervention de l'agence dans le milieu urbain en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs locaux et sur les activités génératrices de revenus et créatrices d'opportunités d'emploi.

3. Sources de financement de l'agence

L'agence est financée en premier lieu par le budget de l'Etat. Cependant, grâce à l'appui du gouvernement et à l'efficacité de ses interventions, elle a aussi pu mobiliser des bailleurs de fonds importants tels que la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ou l'Agence Française de Développement. Enfin, en mettant en place un mécanisme novateur et efficient, à savoir le Fonds de Développement Local (FDL), elle a aussi pu mobiliser des ressources financières importantes auprès des Collectivités locales et de certains départements ministériels.

II. Mécanismes de financement

Afin de rationaliser l'utilisation de ses ressources financières et d'en maximiser l'efficacité, l'Agence de Développement Social a développé des mécanismes de financements adaptés au contexte de son action et aux particularités de ses partenaires. Il s'agit des Fonds de développement local (FDL), des Caisses Solidaires de Développement (CSD) et des Caisses Villageoises Solidaires (CVS)

1. Le Fonds de développement local

Le FDL est un mécanisme de financement visant la mise en oeuvre de l'approche territoriale pour financer des investissements publics et communautaires dans un territoire ou un secteur donné en adoptant une démarche basée sur la participation et le partenariat.

Les partenaires du FDL peuvent être des collectivités locales, des Etablissements publics, des Services extérieurs de l'Etat, des Administrations, des Organisations internationales (ex : collectivités locales étrangères, fonds de coopération internationale), des acteurs privés, ...etc.

La FDL a pour objectif de :

- Créer une dynamique de développement durable, social et local dans le but de qualifier les acteurs locaux et d'appuyer l'ingénierie sociale ;
- Adopter la planification stratégique territoriale comme vision et démarche de travail en vue d'appuyer les différentes interventions accompagnant l'INDH ;
- Concevoir et mettre en oeuvre des plans d'actions locaux dans le cadre d'une approche partenariale et territoriale de développement basée sur un diagnostic participatif prenant en compte les potentialités et les besoins sociaux locaux ;
- Développer de nouveaux mécanismes institutionnels et organisationnels pour garantir l'harmonisation, la coordination et la complémentarité des interventions sociales dans le cadre d'une approche intégrant tous les partenaires publics et non publics.

Toutes les décisions relatives au fonctionnement du FDL sont prises à l'échelle locale.

Durant cette année, l'agence a procédé à l'amélioration de ce mécanisme en l'orientant davantage vers le renforcement des capacités des acteurs locaux en assurant :

- Un ciblage territorial ;
- Un accompagnement continu sur la période 2007-2010 ;
- L'intervention dans les principaux axes suivants :
- Formation des acteurs locaux ;
- Réalisation des Diagnostics Territoriaux Participatifs (DTP) et des plans de développement locaux ;
- Appui aux acteurs locaux pour le montage, la réalisation et le suivi des projets de développement ;
- Appui à d'autres axes notamment le financement des AGR conformément à la convention établie entre les partenaires signataires.

Dans le but d'allouer le plus efficacement possible les ressources, limitées, dont elle dispose, l'agence contribue au financement des actions dans les territoires qui ne sont pas ciblés actuellement par les programmes de lutte contre la pauvreté et la précarité. Dans les territoires qui sont ciblés par ces deux programmes de l'INDH, l'agence demande aux CPDH de prendre en charge les coûts directs de l'ensemble des activités, l'agence apportant son expertise et son accompagnement et prenant en charge ses coûts de fonctionnement.

Durant cette année et jusqu'au mois de décembre, l'agence a approuvé la création de **13 FDL** destinés au renforcement des capacités des acteurs locaux, avec une enveloppe budgétaire de **146,17 Millions de dirhams**. La contribution de l'agence est de **36,38 Millions de Dirhams**. Ces FDL ciblent **173 communes rurales et 14 quartiers urbains**. Sur les 13 FDL, 11 ont été créés en partenariat avec les CPDH de Laâyoune, Settat, Chtouka Ait Baha, Chefchaouen, Chichaoua, Zagora, Inzegane Ait Melloul, Taroudant, Ouarzazate, Khouribga et Tiznit; et 2 avec les municipalités de Chefchaouen et de Taroudant.



Depuis le démarrage de création de ce mécanisme en 2004, l'Agence de Développement Social a créé **58 FDL** avec un coût global de **350,44 Millions de dirhams** auquel elle a contribué à hauteur de **78,35 Millions de dirhams**, soit un pourcentage de **22,4 %**, le reste correspond à la contribution des acteurs locaux, notamment les collectivités locales.

2. Les Caisses Solidaires de Développement (CSD)

Pour une meilleure répartition des ressources entre les populations ciblées, l'Agence a implanté un système de financement des activités génératrices de revenus sous forme de subventions pour la création de Caisses Solidaires de Développement. Ces Caisses permettent la mise en place d'un mécanisme de financement rotatif sur une base solidaire.

Afin d'être complémentaire et non redondant, ce système, communautaire, est utilisé au profit des populations qui n'ont pas accès au système bancaire classique et pour lesquelles le micro crédit n'apporte pas une solution satisfaisante.

Les caisses sont donc réservées à :

- L'appui aux petits projets de développement social et de lutte contre la pauvreté (AGR) ;
- Le financement des très petits investissements spécifiques au développement d'un secteur donné (appui à la TPE).

Les CSD sont alimentées, d'une part, par les remboursements des avances accordées, initialement par l'ADS, aux bénéficiaires dans le cadre de la réalisation des activités génératrices de revenus, et d'autre part par les contributions des bénéficiaires. Elles peuvent également bénéficier de l'appui d'autres bailleurs de fonds.

Les bénéficiaires des caisses s'engagent à restituer les montants accordés selon un échéancier défini de manière participative. Cet échéancier, comporte une période de grâce de façon à permettre aux bénéficiaires de restituer cette avance avec les revenus créés par le projet. Il fixe la durée de restitution et les montants des échéances en prenant en considération la capacité de remboursement des bénéficiaires.

3. Les caisses villageoises

Le principe des caisses villageoises consiste à mettre à la disposition d'une communauté un fonds villageois qui servira à financer, par des avances remboursables, les projets identifiés et approuvés par la communauté elle-même.



Les critères de création des caisses villageoises sont :

- Le village doit créer une association et élire un comité qui sera chargé de la gestion de la caisse.
- Les bénéficiaires doivent adhérer à l'association du village.
- Ils doivent constituer un fonds d'épargne qui financera leur apport personnel.
- Ils doivent proposer un projet au comité.
- Les bénéficiaires doivent déposer une contribution périodique, ou définie selon d'autres critères en fonction des conditions locales : elle servira à constituer leur apport et elle paiera la cotisation (50 à 100 Dh par an)
- Les membres du comité ne doivent pas bénéficier des financements de la caisse
- L'association signe une convention avec l'agence.
- L'agence assure la formation des membres du comité, l'appui technique à la caisse et le contrôle de sa gestion.
- Tous les adhérents sont solidaires conjointement.
- Les ressources de la caisse sont déposées auprès d'une banque désignée par l'agence

Ce mécanisme a été lancé par l'ADS en 2007.

L'agence accorde aux caisses villageoises l'appui financier et technique nécessaires par un accompagnement de proximité et assure le contrôle de leur gestion.

L'année 2007 a été marquée par la création, à titre pilote, des **premières caisses villageoises** et qui sont :

Partenaire	Bénéficiaires	Nombre de ménages	Coût global	Contribution ADS
Association Targua Ntoughroud pour le développement (Al Haouz)	497	94	198 000,00	180 000,00
Association Seksaoua pour le développement social (Chichaoua)	600	140	276 000,00	250 000,00
Association Al Ouahda (Kelaa Sraghna)	500	200	330 000,00	280 000,00
Association Atlass Azgour pour le développement rural (Al Haouz)	400	130	264 000,00	240 000,00
Association féminine Tighza pour le développement et la solidarité (Essaouira)	150	57	188 100,00	171 000,00
Association Tamount (Essaouira)	140	57	165 000,00	150 000,00
Total	2287	678	1 421 100,00	1 271 000,00

III. Renforcement des capacités des acteurs locaux

L'INDH a mis l'accent sur l'importance et la nécessité de renforcer le capital humain. Cet impératif découle de la conviction de Sa Majesté le Roi que le développement ne peut se faire que par la mobilisation de l'ensemble des marocains, hommes et femmes. Mais, si les citoyens sont effectivement engagés derrière leur Souverain, il n'en reste pas moins que les handicaps qui résultent de l'analphabétisme et de la déscolarisation entravent fortement leurs capacités à agir et à être efficaces. Par ailleurs, la trop grande centralisation des décisions, les faiblesses de l'administration de proximité et le développement régional inégal qu'a connu le Maroc ont également affaibli le capital institutionnel, formel ou informel, surtout au niveau local.

Conformément aux Directives de Sa Majesté le Roi, l'État affecte de plus en plus de moyens au développement social en affirmant fortement sa volonté d'agir dans une démarche partenariale en associant la société civile dans une vraie démarche participative et en appuyant une démocratie participative locale. Cependant, dans le même temps, on constate que les partenaires locaux de l'État ont besoin d'un appui pour les doter des savoirs faire et des outils nécessaires à l'utilisation efficiente de ces ressources afin qu'ils puissent acquérir, dans les plus brefs délais possibles, une autonomie effective dans la conception, le montage, la réalisation et le suivi de programmes et de projets de développement conformes à une démarche citoyenne, stratégique et durable.

C'est dans ce cadre que l'Agence de Développement Social s'est inscrite pour compléter le dispositif mis en place par l'État en ciblant plus particulièrement les actions qui visent à contribuer au renforcement du capital humain et du capital social, ou institutionnel, au niveau local.

1. Appui financier et technique à la réalisation des projets de renforcement des capacités des acteurs locaux

Dans ce volet, l'agence appui des projets de renforcement des capacités des acteurs locaux, surtout en partenariat avec les associations. Au 31 décembre 2007, **56 projets** ont été financés pour un coût global de **14,73 Millions de Dhs**. Sur ce montant, l'Agence a versé **9,98 Millions de DH**, ce qui représente 67,8 %.

2. Appui à la réalisation des Diagnostics Territoriaux Participatifs (DTP)

A travers les DTP, l'agence compte concevoir une image sur les potentialités et les contraintes du développement dans les territoires visés. Ces diagnostics ont aussi pour objectif d'identifier les besoins et les attentes exprimés par les populations, et ce, en vue de développer des plans de développement stratégiques, sur une base participative afin de créer une réelle appropriation, en premier lieu par les instances élues, puis par les partenaires associatifs, les services extérieurs et le secteur privé.

Cette démarche vise aussi la création d'une dynamique synergétique entre tous les intervenants locaux.

Jusqu'au 31 décembre 2007, le nombre des DTP programmés par l'agence a atteint **273 répartis** entre les territoires suivants :

- 95 communes rurales ciblées par l'INDH ;
- 158 communes rurales non ciblées par l'INDH ;
- 16 quartiers ciblés par l'INDH ;
- 4 quartiers non ciblés par l'INDH.

59 DTP ont été réalisés et **152 sont en cours de réalisation** ou en phase de démarrage.

3. Rencontres et ateliers de formation et d'information au profit des acteurs locaux

Au 30 septembre 2007, l'agence a pu organiser et/ou encadrer un ensemble d'ateliers et de rencontres de formation dans le but de renforcer les capacités des acteurs locaux dans différents domaines. Le tableau suivant résume les données relatives à cet axe :



Type d'activité	Nombre de manifestations	Nombre de personnes	Nombre d'organismes
Ateliers, tables rondes, forums	294	6765	2112
Réunions d'encadrement et d'appui	360	1834	705

Les ateliers de formation et d'information ont ciblé, en particulier, les axes suivants :

- L'Initiative Nationale de Développement Humain ;
- Les Activités Génératrices de Revenus ;
- L'approche « Genre » ;
- Les Diagnostics Territoriaux Participatifs ;
- La gestion financière et administrative ;
-

Les cadres de l'ADS ont assisté à 87 sessions d'ouverture des plis relatives aux projets bénéficiaires de l'appui technique et financier de l'agence.

4. Visites de suivi de réalisation des projets

Dans le cadre de la mise en œuvre effective de l'approche participative et de la gestion de proximité, l'Agence de Développement Social rencontre ses partenaires, de même qu'elle étudie et suit les projets sur le terrain même. Ces rencontres visent :



- L'étude de projets avant approbation ;
- L'encadrement et accompagnement des porteurs de projets ;
- Le suivi de réalisation de projets ;
- La réception des projets ; et
- Le suivi du fonctionnement des projets après leurs achèvements.

Pendant l'année 2007, les cadres de l'agence ont réalisé **1750 visites** en parcourant **330.000 km** soit une moyenne de **188 km par visite**.

5. Participation de l'agence dans les manifestations externes dans le domaine de développement local

Etant un acteur du développement local, l'Agence participe à de très nombreuses manifestations ayant trait au domaine social et au développement local. C'est ainsi que ses cadres ont participé aux travaux de **619 rencontres et manifestations externes** organisées par d'autres organismes et établissements.

6. Projet d'institutionnalisation d'une culture égalitaire entre les hommes et les femmes dans les organisations, les projets et les programmes appuyés par l'Agence de Développement Social

Ce projet vise une amélioration réelle et sensible de la situation de la femme bénéficiaire des projets financés par l'agence. Il s'inscrit dans le cadre de l'intégration de l'approche «Genre» dans les politiques de développement social et économique au Maroc.

Le projet a été réalisé en partenariat avec le Secrétariat d'Etat Chargé de la Famille et des personnes handicapées et avec la GTZ.



Durant cette année, les activités réalisées sont comme suit :

- Création d'une équipe de formateurs et formatrices dans le genre parmi les cadres de l'ADS ;
- Organisation de 3 sessions de formations au profit de **20 cadres de l'ADS** ;
- Elaboration et édition d'un guide sur l'intégration opérationnelle de l'approche genre dans les projets de développement destiné aux formateurs et formatrices de genre ;
- Elaboration et édition d'un guide sur l'intégration opérationnelle de l'approche genre dans les projets de développement destiné aux associations ;
- Organisation d'ateliers de formation au profit d'environ **135 acteurs locaux (associations, communes...)** dans sept coordinations régionales de l'ADS.

7. Programme de renforcement des capacités des acteurs locaux et appui aux initiatives communautaires (Takwia)

Ce programme a été monté avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) avec trois objectifs majeurs :

1. Renforcer les capacités du tissu associatif et des communes rurales dans l'organisation, la planification et la gestion du développement ;
2. Renforcer la participation, la concertation, l'échange et l'engagement des acteurs locaux ;
3. Appuyer les initiatives à base communautaire.

Les principaux résultats attendus de ce programme sont :

Pour l'objectif majeur 1 :

- Des plans territoriaux de renforcement de capacités des associations locales, sont élaborés ;
- Compétences des cadres associatifs à plaider, négocier, planifier et mettre en œuvre des projets, sont renforcées;
- Mode d'organisation et de gouvernance interne des associations, est amélioré ;
- Capacités de leadership des Collectivités Locales renforcées pour faciliter un processus territorial participatif ;

Pôles régionaux de compétences, en renforcement des capacités et d'appui technique, identifiés et soutenus

Pour l'objectif majeur 2 :

- Mécanismes de mise en réseaux (territoriaux ou thématiques) des associations sont assurées;
- Mécanismes de participation, dialogue et concertation entre les acteurs locaux sont mis en place, consolidés et appuyés ;
- Formulation des politiques/stratégies nationales en développement social, et en renforcement des capacités et de la participation communautaire

Pour l'objectif majeur3 :

- Des projets ciblant la promotion de la participation et des droits des femmes et des jeunes, sont soutenus et appuyés ;
- Interventions communautaires en matière de santé et d'éducation sont appuyées et mises en œuvre.

Le coût global réservé de ce projet est de **5 Millions de Dollars**.

Les principales activités réalisées en 2007 sont :

- Signature de la convention ;
- Recrutement de l'unité de gestion du projet ;
- Organisation de 4 rencontres régionales;
- Elaboration du plan d'action annuel 2008 .

IV. Activités Génératrices de Revenus et créatrices d'emploi

1. Appui financier et technique pour la réalisation des activités génératrices de revenus

En 2007, l'agence a procédé à l'approbation **de 118¹ nouveaux projets** générateurs de revenus et créateurs d'opportunités d'emploi en partenariat avec des associations et des coopératives. Le coût global de ces projets est de **27,91 Millions de Dhs**, la contribution de l'agence est de **12,04 Millions de Dhs**, ce qui en représente **43,1%**. Le nombre de micro-entrepreneurs bénéficiaires **est de 6.293**.



Les projets financés couvrent essentiellement les secteurs suivants :

- Elevage ;
- Pêche artisanale ;
- Tourisme rural ;
- Petits Périmètres Irrigués ;
- Petites activités économiques.

2. Fonds Régional de Promotion de l'Emploi dans la Région de Marrakech – Tensift –Al

3. haouz (FREPE)

¹ Sans compter les projets d'activités génératrices de revenus financés dans le cadre de la caisse régionale de la promotion de l'emploi dans la région de Marrakech, Tensift-AlHaouz. Fonds d'appui aux collectivités traditionnelles

Ce fonds a été créé en partenariat avec le Ministère de Développement Social, de la Famille et de La Solidarité, la Région de Marrakech Tensift AL Haouz, le Programme des Nations Unies pour le Développement et l'Agence de Développement Social qui en est l'organe d'exécution. Un budget de **24 millions de Dhs** a été alloué à ce fonds.



Les objectifs du FREPE sont les suivants :

- Assurer le financement des microprojets générateurs de revenus ;
- Accompagner les porteurs de projets en matière de formation qualifiante et d'assistance technique ;
- Octroyer des aides pour la création d'entreprises ;
- Améliorer l'accès des populations aux services de base liés à la création d'activités économiques ;
- Organiser des cycles de formation au profit des acteurs locaux (associations, coopératives, chambres professionnelles, collectivités locales et jeunes promoteurs).

Le Fonds est géré au niveau régional par une unité de gestion de **7 cadres** dont 5 agents de développements répartis dans toutes les provinces de la région.

De janvier à septembre 2007, **65 projets générateurs de revenus** ont été financés pour un coût global de **11,20 Millions de Dhs**. La contribution du Fonds est de **6,67 Millions de Dhs (59,6%)**.

Depuis son démarrage, le FREPE a financé un total de **129 projets** pour un coût global de **25,09 Millions de dirhams** et une contribution du Fonds de l'ordre de **15,99 Millions de dirhams (63,7%)**. Ces projets ont touché 4904 micro entrepreneurs, dont 55,9% de femmes.

Taux d'achèvement des projets est de **47,5 %**.

4. Projet arganier pour l'amélioration des conditions de travail de la femme rurale et la gestion durable de l'huile d'argan dans les zones du sud-ouest du pays

Ce projet est réalisé en partenariat entre le gouvernement marocain et l'Union Européenne. L'Agence de Développement Social a été chargée de sa réalisation. Le budget de ce programme qui est de **12 millions €** est financé à hauteur de **6 millions € par l'Union Européenne**.

Le projet cible sept provinces, à savoir Essaouira, Agadir Ida Outannane, Inezgane Aït Melloul, Chtouka Aït Baha, Tiznit et Taroudant. Il vise plus particulièrement les coopératives féminines.



En effet le projet vise essentiellement à :

- aider les femmes rurales à améliorer les techniques d'extraction et de commercialisation de l'huile d'argan, ainsi que celles de préservation et de gestion durable des sources de la matière première ;
- aider à la mise en place d'une réglementation protégeant le produit (l'huile d'Argan) et permettant à la fois la préservation de la ressource naturelle "Arganier" et la lutte contre la désertification ; et
- appuyer la recherche pour une meilleure valorisation des produits et sous produits de l'Arganeraie et pour améliorer les qualités de la matière première.

Le projet est géré localement par une unité de gestion composée **de 21 cadres dont 10 animateurs** en permanence sur le terrain.

Les principales réalisations du programme en 2007 sont les suivantes :

- Appui au financement de **40 projets**, pour un coût global de **25,91 millions de dirhams**, et une contribution de l'ADS de **20,17 millions de dirhams**. La population bénéficiaire est de l'ordre de **2000 femmes** ;
- Projet de formations du personnel d'encadrement des coopératives avec **169 jours** de formations ;
- Poursuite de la réalisation des engagements antérieurs ;
- Projet d'alphabétisation fonctionnelle au niveau de 26 coopératives.

Principales réalisations du programme depuis le démarrage :

I- Appui aux Projets

- Cofinancement et accompagnement de **95 projets** d'un montant global de l'ordre de **54,07 millions de dirhams** dont le Projet Arganier contribue avec un montant de **42,20 millions de dirhams** repartis comme suit :
- **77 projets** d'appui à la mise à niveau et/ou développement des coopératives arganières et leurs groupements.
- **09 projets** d'appui à la préservation et à la gestion durable de l'arganeraie en collaboration avec les Eaux et Forêts,
- **09 Projets** de Recherche développements.

II- Renforcement des capacités des acteurs :

- Deux projets d'alphabétisation fonctionnelle au niveau de **66 coopératives**.
- Deux projets de formations avec **333 jours** de formations relatives aux métiers et au mangement des coopératives et leurs groupements.

5. Projet du Tourisme Rural

Le projet «Tourisme Rural» est un projet expérimental de co-développement, franco-marocain, qui vise à contribuer au développement local des régions d'origine des Marocains Résidents à l'Etranger, à freiner l'émigration et à favoriser l'insertion. Il appuie la construction et l'aménagement de **21 gîtes ruraux** dans les provinces de Taroudant, Al Haouz, Ouarzazate, Tiznit, Chtouka Ait Baha et Tata.

Ce programme a pour objectifs de :

- Améliorer la situation sociale des populations vulnérables dans les communautés ciblées, bénéficiaires des projets ;
- Asseoir une politique de développement global et intégré qui vise à fixer les populations sur place via des activités génératrices de revenus ;
- Intégrer les Marocains Résidents à l'Étranger dans le développement économique et social de leurs villages d'origine ;
- Favoriser les activités touristiques locales par des actions d'appui, la formation de guides locaux et la sensibilisation de la population sur les bénéfices qu'elle peut tirer du tourisme rural.

L'ADS en est l'opérateur, en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) qui le finance à hauteur de **663.000 €**. Cet appui vient compléter les contributions des MRE.

L'association Migrations&Développement assure le montage et le suivi des projets sur le terrain.

Le programme a connu en 2007, la réalisation des principales activités suivantes :

- Approbation de 2 nouveaux projets ;
- Poursuite de la réalisation des **19 projets approuvés** en 2006 et 2005 ;
- Aménagement d'une piste de 04 km ;
- Production des supports de promotion (brochures, dépliants et cartes de situation);
- Mise en place de la signalisation touristique ;
- Mise en place du bureau d'orientation touristique ;
- Professionnalisation des acteurs du tourisme (Formation et renforcement des capacités des gîteurs et gestionnaires des chambres d'hôtes) ;
- Formation des guides et accompagnateurs ;
- Architecture de décoration ;
- Création d'un site Web ;
- Conception des circuits touristiques.

Depuis le démarrage de ce programme, **21 projets** de gîtes touristiques ruraux ont été appuyés, avec un budget global de **15,29 millions de dirhams** et une contribution du programme de **4,18 millions de dirhams**. Les bénéficiaires directs de ces projets sont au nombre de **21 marocains résidents à l'étranger**.

6. Projets de Fonds d'Appui aux Collectivités Traditionnelles (F.A.C.T)

L'Agence de Développement Social et la Direction des Affaires Rurales au Ministère de l'Intérieur ont conclu une convention bilatérale en vertu de laquelle il y a eu la création de **6 Fonds Provinciaux de développement local** : 5 dans la Région de Tanger-Tétouan, et 1 dans la Province de Béni Mellal, ces fonds vont toucher **119 collectivités traditionnelles**. La Direction des Affaires Rurales a apporté un fonds de **105,9 Millions de dirhams** géré par l'ADS.

L'agence a mis en place deux unités de gestion : la première basée à Tétouan et la seconde à Béni-Mellal. Ces unités travaillent avec les Collectivités Traditionnelles ciblées par le projet.



Après un premier travail d'approche et de préparation, qui a démarré au début de l'année 2007, **11 projets ont été approuvés** dans le cadre du FACT avec un coût global de **12,97 Millions Dhs**. La contribution du FACT est estimée à **8,57 Millions de Dhs** au profit de **10.000 bénéficiaires**.

Les projets financés dans le cadre du FACT concernent les secteurs suivants :

- L'élevage des Bovins ;
- Les Petits Périmètres Irrigués ;
- Les activités de transformation.
- ...

7. Programme National d'Appui au Développement des Maisons d'Énergie en milieu rural

Ce programme est réalisé en partenariat avec le centre de développement des énergies renouvelables, le Programmes des Nations Unies pour le Développement, le Ministère de l'Énergie et l'Office National de l'Électricité.

Il a pour objectifs de :

- Améliorer l'approvisionnement en énergie renouvelable dans le milieu rural ;
- Développer des services relatifs aux énergies renouvelables adaptables en milieux ruraux ;
- Diffuser des énergies alternatives au bois ;
- Sensibiliser les populations rurales sur les énergies renouvelables et sur la nécessité de la préservation des ressources naturelles.

Ce programme vise la création de 1.000 micro entreprises au profit des jeunes. Ces micro entreprises seront spécialisées dans la production, l'installation et la maintenance des unités de production des énergies renouvelables.

Le budget total de ce programme est de **1,91 Million de Dollars**. Le Centre de Développement des Énergies Renouvelable est chargé de l'exécution du programme.

Les réalisations du programme sont :

- Prospection et sélection des jeunes promoteurs ;
- Formation de **240 jeunes promoteurs** ;
- Création et mise en place de **185 maisons d'énergie** ;
- Réalisation d'une mission d'évaluation à mi-parcours du programme ;
- Lancement d'une mission d'Accompagnement et suivi des jeunes promoteurs.

8. Programme de lutte contre la désertification et la pauvreté dans l'Oasis de Tafilalt

Ce programme est réalisé en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Ministère de l'aménagement du territoire de l'Eau et de l'Environnement ainsi que la Direction de l'Aménagement du Territoire National. Cette dernière est le responsable chargé de la réalisation et du suivi du programme. Le coût global du programme est de **4,352 Millions de Dollars**.

Il vise, à travers la préservation et la valorisation des oasis, à mettre à niveau le système agraire de l'oasis et sa biodiversité, tout en prenant en considération les aspects organisationnels et législatifs des spécificités des oasis et la création d'un produit touristique adéquat.

2007 est l'année de démarrage du programme. On a procédé à la réalisation des activités suivantes :

- La mise en place d'un processus de "démarche PAYS" à Erfoud et Errachidia ;
- L'organisation d'un certain nombre de rencontres ;
- L'organisation d'une session de formation ;
- L'organisation des missions d'études et des diagnostics relatant la situation actuelle.

Les réalisations en 2007 :

- Lancement de la Démarche Pays dans le Taffilalet, à Erfoud et Errachidia ;
- Réalisation de plusieurs missions de diagnostics avec les différents intervenants du programme ;
- Création d'une Maison des Oasis chargée de réhabilitation et conservation d'un capital patrimonial oasien ;
- Réalisation d'une étude Agrobiologique sur les sites des oasis de Jorf, Ferkla et Goulmima ;
- Réalisation d'une étude pour une gestion économe de l'Eau ;
- Réalisation d'une étude sur l'écotourisme au niveau du site du programme ;
- Réalisation d'une étude de développement de filière biologie ;
- Distribution de 6000 plantes aromatiques et médicinales aux agriculteurs.

9. Programme de Remise en état des fonctions environnementales, intégrité écologique et services socio-économiques des domaines forestiers du Moyen Atlas

L'objectif du programme est de développer une initiative forestière communautaire durable pour le rétablissement de l'intégrité écologique des écosystèmes forestiers du Moyen Atlas, ainsi que leur viabilité environnementale et socioéconomique. Le projet ciblera deux zones forestières pilotes : (a) les forêts entre le Parc National de Takkeza et Bou Iblane ; (b) les forêts entre Khénifra et le Parc Naturel d'Ifrane.



Le coût global du programme est d'environ **2 Millions de Dollars**, financé conjointement par l'ADS et le PNUD.

Les réalisations du programme en 2007 sont :

- Mise en place de l'unité de gestion du programme ;
- Planification du lancement du programme (modalités et calendrier de démarrage officiel du projet) ;
- Formation de l'équipe du projet sur la gestion axée sur les résultats.

Le démarrage effectif du programme débutera fin du mois de février 2008.

10. Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial

Ce programme a pour objectifs de :

- Garantir la participation effective des associations à la mise en œuvre des programmes d'actions nationaux, régionaux et locaux ; et
- Renforcer les capacités des associations en matière d'élaboration et de réalisation des projets et des activités de développement durable.

Les partenaires à ce programme sont, en plus de l'ADS, le Fonds Mondial pour l'Environnement et le PNUD. Son coût global est estimé **à 935.000 Dollars**.

Les réalisations du programme en 2007 sont :

- Mise en place de l'unité de gestion du programme
- Différentes réunions au sein du « Comité National de Direction » ; examen de projets et d'idées de projets, informations sur les activités du PMF/FEM et de sa stratégie, solutions locales aux problèmes environnementaux.
- Intégration des recommandations du CND dans les documents de projets approuvés.
- Consultation sur la stratégie du PMF FEM pour l'utilisation des fonds du RAF pour les trois prochaines années.
- Financement **de 5 projets** avec une contribution de **1,17 Millions de Dhs**

V. Développement social Urbain : Accompagnement social des projets de lutte contre l'habitat insalubre

L'ADS vise à travers l'accompagnement social des projets de lutte contre l'habitat insalubre, à contribuer à l'amélioration continue des conditions de vie des populations cibles et l'intégration urbaine des quartiers issus des opérations de lutte contre l'habitat insalubre, et ce, à travers la prise en compte des aspects sociaux.

Pour la réalisation des objectifs d'accompagnement social, l'ADS a créé des unités sur le terrain. Ces unités sont constituées d'un responsable et d'une équipe d'animateurs chargés du :



- Rapprochement des points de vue de l'ensemble des intervenants concernés par le projet de lutte contre l'habitat insalubre (porteurs de projet, autorités locales, élus, associations locales et populations bénéficiaires) ;
- La réalisation d'études et de diagnostics économiques et sociaux se rapportant au site ;
- L'encadrement et la sensibilisation de la population-cible ;
- La formation et l'appui aux associations locales ;
- L'Appui à l'organisation des activités sociales dans les quartiers concernés ;
- En plus des activités de l'ADS en tant qu'acteur du développement social.

Au 31 décembre 2007, l'ADS dispose de **4 unités sur le terrain**, chargées d'accompagner et d'appuyer les intervenants dans les sites concernés notamment les populations bénéficiaires. Ces unités interviennent sur les sites suivants :

Projet	Ville	Partenaire Principal	Nombre de ménages	Budget en Millions de Dhs
Thomas	Casablanca	Al Omrane	2.100	2.100
Day Day	Agadir	Al Omrane	1.100	1.762
Rahma	Casablanca	Idmaj Sakan	6.500	3.000
Al Wahda	Laayoune	ADPS	10.000	17.231

Depuis le démarrage de cette activité par l'ADS, **7 projets** ont été accompagnés socialement par cette dernière. Ces projets ont ciblé **23.410 ménages**, avec un coût global de **31,32 Millions de Dirhams**.

En plus des quatre projets mentionnés dans le ci-dessus, 3 autres projets ont été achevés à savoir :

- Kora (Rabat)
- Guiche Oudaya (Skhirate Témara)
- Al Massoudi (Casablanca)

VI. Appui au développement humain et l'accès aux services sociaux de base.

1. Appui aux secteurs sociaux

Conformément à sa stratégie 2005-2010, l'Agence de Développement Social intervient de moins en moins dans le domaine des Infrastructures Sociales de Bases (ISB). Ainsi, elle n'a financé cette année que **33 projets** relevant des secteurs sociaux avec un coût global de **22,65 Millions de Dhs**, une contribution de l'agence de **7,42 Millions de Dhs**, au profit de **77.868 bénéficiaires**.

Cette intervention concerne de moins en moins le financement des infrastructures physiques et s'oriente davantage vers des activités d'appui qui visent à améliorer les conditions d'accès à ces secteurs sociaux ainsi que la qualité des services concernés. Cet appui a concerné les secteurs suivants :

- Les centres communautaires ;
- L'éducation ;
- La santé ;
- Environnement;
- Sport ;
- La jeunesse ;



2. Projet d'espace de dialogue des jeunes pour un Maroc possible

A partir des documents du Rapport sur le cinquantenaire du développement humain, et les Objectifs de développement du millénaire, une ONG a proposé à l'agence d'appuyer un projet visant à susciter des débats entre les jeunes sur les questions qui les préoccupent. Ces débats sont organisés par les jeunes eux-mêmes.

Il s'agit d'un projet de sensibilisation et de formation à caractère social et culturel. Il vise de contribuer à l'insertion des jeunes marocains dans la dynamique du développement et du changement démocratique. Ce projet comprend, entre autre, des ateliers de formations qui vont être animées dans plusieurs villes du Royaume sur la bonne gouvernance, la citoyenneté...

Ce projet se fixe comme objectifs de :

- Permettre aux jeunes marocains d'exprimer leurs idées et leurs opinions quant à leurs préoccupations et aux enjeux du Maroc ;
- Définir les visions, propositions et attentes des jeunes marocains sur les fondements de promotion d'un projet sociétal démocratique et communautaire ;
- Généraliser la culture du dialogue, de la concertation publique et de la participation citoyenne des jeunes marocains.

Le coût global de ce projet est de **277.000 Dollars** pris en charge par l'ADS et le PNUD. L'Association Forum de Citoyenneté est chargée de sa mise en œuvre.

Au 30 septembre de cette année, les réalisations ont été les suivantes :

- Organisation de **514 ateliers** de débats et dialogues des jeunes dans toutes les régions du Royaume ;
- Lancement d'un site Internet spécifique à ce projet incluant un forum de dialogue;
- Organisation d'un forum national à Bouznika avec la participation de 800 jeunes représentant toutes les régions du Maroc, et qui ont fait la synthèse des débats et ils ont produit un document de propositions visant à construire le « Maroc possible ».

3. Projet de l'école citoyenne

Le projet d'école citoyenne est un projet intégré et participatif. Il comprend 4 opérations équilibrées et interactives en vue de promouvoir une dynamique socioéducative et culturelle autour de l'établissement scolaire afin d'appuyer la scolarisation et de promouvoir les fonctions de ces établissements en matière de développement social local.

Ce projet a pour objectifs de :

- Permettre aux établissements scolaires de promouvoir leurs fonctions de développement (Éducatives, Culturelles, pédagogiques et sociales) ;
- Renforcer et développer l'interaction des établissements scolaires avec leur environnement socio-économique ; et
- Appuyer et promouvoir la scolarisation.

Ce projet agira sur :

- La qualification des acteurs agissant au sein de ces établissements scolaires (Elèves, cadres administratifs, enseignants, APTE),
- La création d'une interaction entre l'établissement et son environnement à travers des activités menées en partenariat avec les associations locales ;
- La qualification des acteurs locaux intervenant dans l'environnement de l'établissement.

Le coût global du projet est estimé à **2 Millions de Dhs**. Il est pris en charge par l'ADS et l'AREF de Casablanca. Il est réalisé en partenariat avec l'association Forum de la Citoyenneté. En 2007, la phase d'expérimentation du projet a concerné **11 établissements scolaires** dans la Région du Grand Casablanca (**2 collèges et 9 lycées**).

Les réalisations du projet en 2007 sont :

- Journée d'information sur le projet;
- 2 sessions de formation au profit des composantes des établissements ;
- Activités culturelles, artistiques et/ou sportives au sein des établissements ;
- Aménagement et équipement des établissements;
- Journée d'étude sur la citoyenneté et le comportement civique.

4. Projet espace de citoyenneté des jeunes

Il s'agit d'un projet de sensibilisation et de formation à caractère social et culturel. Il vise de contribuer à l'insertion des jeunes marocains dans la dynamique du développement et du changement démocratique. Ce projet comprend, entre autre, des ateliers de formations qui vont être animées dans plusieurs villes du Royaume sur la bonne gouvernance, la citoyenneté...



Ce projet a pour objectifs généraux :

- Consolider et généraliser les fondements de la citoyenneté démocratique des jeunes potentialités
- Faire connaître les préoccupations et les droits des jeunes marocains afin de les impliquer au développement territorial et social de leurs quartiers
- Élargir et renforcer le rôle des maisons des jeunes pour un développement humain durables à travers la mise à niveau des ces structures
- La mise à niveau des maisons des jeunes.

Le coût global du projet est de l'ordre de **3,11 millions de Dhs**, avec une contribution de l'ADS de l'ordre de **1,53 millions de dirhams**, 1,5 millions de DH de Ministère de jeunesse et sport. L'Association Forum de citoyenneté est chargée de l'exécution de ce projet.

Les réalisations de ce projet en 2007 sont :

- Signature de la convention ;
- Demande de déblocage le 26/11/2007 ;
- Sélection des sites d'interventions et qui sont : Rabat, Casablanca, Settat, Mohammedia, Marrakech, El Jadida, Tétouan, Fès, Meknès, Kénitra, Salé, Khémisset
- Préparation de lancement de programme.

Le démarrage effectif du projet est prévu le début de 2008.

5. Projet de développement du préscolaire dans une région pilote : Région Chaouia Ourdigha

Ce projet se propose de contribuer au développement du préscolaire à travers la proposition d'un modèle de développement régional du préscolaire dans un cadre de partenariat multipartite : ADS, Association Alliance de Travail dans la Formation et l'Action pour l'Enfance (ATFALE), CRDH, CPDH, Académie Régionale de l'Education et de la Formation (AREF), Conseil Régional, Collectivités Locales, Délégations Provinciales de l'Education Nationale, Entraide Nationale, Habous et Affaires Islamiques, secteur privé, et associations locales. Il s'articule autour de deux grands domaines d'activités, à savoir la mobilisation sociale des divers acteurs locaux et la formation de formateurs. Le budget global de ce projet est estimé **2,52 millions de dirhams**.

Les objectifs de ce projet sont :

- Mobilisation des divers acteurs locaux pour le développement du préscolaire
- Formation de formateurs et d'éducateurs du préscolaire
- Dynamisation des espaces de formation (centres de ressources et centres de formation des instituteurs)
- Élaboration des programmes de formation préscolaire
- Systématisation de l'expérience régionale

Les activités de 2007 sont :

- Signature de la convention pour la mise en place d'un Fonds de Développement Régional pour le Soutien du Préscolaire (FDRSP)
- Organisation de deux réunions de sensibilisation des acteurs régionaux au niveau de la Wilaya de Settat

Le démarrage effectif de ce programme est prévu début de 2008.

VII. Autres activités et réalisations

1. Formation et renforcement des capacités des cadres de l'ADS

En 2007, les cadres de l'ADS ont bénéficié de **46 sessions aux ateliers de formation** :

- Formation des formateurs sur l'approche « Genre »,
- Formation sur la nouvelle stratégie concernant le renforcement des capacités des acteurs locaux dans le domaine des Activités Génératrices de Revenus,
- Formation complémentaire pour les nouveaux cadres recrutés en 2007,
- Formation sur la gestion financière au profit des cadres administratifs de l'ADS,
- Intégration du volet relatif à la sensibilisation au SIDA dans les projets de développement,
- Etc...

2. Audit financier de l'Agence

Cette année a connu plusieurs missions d'audit financier qui ont concerné :

- L'audit de la Cour des Comptes,
- L'audit financier de l'Inspection Générale des Finances pour ce qui est des projets financés par l'ADS dans le cadre du programme de la Banque Mondiale ;
- L'audit de l'Agence par le cabinet d'audit international ;
- L'audit financier du programme de l'Arganier par un cabinet international d'audit ; et
- L'audit du Programme du Fonds Régional pour la Promotion de L'emploi (FREPE) dans la région de Tensift El Haouz par la Cour des Comptes.

3. Mission de simplification des procédures de l'ADS

Cette mission a pour objectif de :

- Alléger les procédures pointilleuses ;
- Assouplir les contrôles et les contraintes ;
- Supprimer les formalités inutiles ;
- Regrouper certains éléments qui se répètent et combiner les procédures similaires, les éléments qui s'enchaînent et les opérations répétitives.

La mission a démarré en 2007, elle sera achevée début de 2008.

4. Audit des projets appués par l'ADS

Cette année a été marquée par le lancement de la deuxième mission d'audit des projets financés par l'ADS. Le bureau concerné a été arrêté, et les travaux vont commencer début de 2008.

5. Etude d'évaluation d'impact des projets appuyés par l'ADS

Le quatrième trimestre de cette année a été marqué par le lancement des procédures de sélection d'un consultant international pour la réalisation d'une étude d'évaluation d'impact des projets appuyés par l'ADS, et dont les travaux ont été achevés une année avant la date de lancement de cette étude. Cette étude sera achevée vers la fin de la deuxième semestre de 2008.

6. Couverture de tout le territoire par les Coordinations Régionales

En 2007, l'ADS a finalisé la couverture toutes les régions du Royaume en Coordinations régionales réparties dans les villes suivantes : Lâayoune, Meknès, Tanger, Casablanca, Guelmim, Oujda, Fès, Rabat, Béni-Mellal, Kénitra, Marrakech, Dakhla, Agadir, Al Hoceima, Settat et Safi.